

# Perception of Quality of Accounting Information in the Process of Granting Bank Credit to Enterprises

Micheline Domkam<sup>1</sup>

<sup>1</sup> University of Dschang

*Received: 14 December 2019 Accepted: 2 January 2020 Published: 15 January 2020*

---

## Abstract

The objective of this study is to assess the role of the Accounting information in the decision of granting bank credit to Cameroonian enterprises. Given to the problem of information asymmetry that prevails in the banking environment, we have used an approach that mobilizes the agency theory, the theory of transaction costs and theory of financial intermediation. Our empirical study was based on a qualitative approach. It consisted of a case study on a sample of eleven bankers of different banks in the cities of Bafoussam and Dschang.

---

**Index terms**— perception, accounting information, bank, enterprise, credit granting, cameroon

## 1 Introduction

’étude sur la perception et en particulier sur la perception de l’information comptable pour une prise de décision d’octroi crédit bancaire se veut d’une pertinence incontestable. D’après ??anos, Holt et Inhoff (1989), et Treacy et Carey (1998), les informations comptables contribuent grandement à la décision d’octroi de crédit bancaire. Mais en dépit de l’état de surliquidité du système bancaire camerounais connu, les entreprises rencontrent de multiples difficultés à se faire financer par les banques. Nous comprenons que le niveau d’opacité du système d’information des PME pourrait être la cause d’un empêchement des banques dans l’évaluation des critères nécessaires à la prise de décision d’octroi de crédit. En effet dans une telle situation, il y a un risque de sélection adverse ??Stiglitz et Weiss, 1981). Le banquier malgré qu’il soit en possession des états financiers qui sont supposés lui servir de guide, éprouve des difficultés à identifier le niveau de risque de l’emprunteur, lequel dispose d’un avantage informationnel sur le contrat.

Nous pensons que l’état de surliquidité des banques au Cameroun pourrait aussi s’expliquer par la perception que se font les établissements financiers de l’information comptable qu’ils reçoivent des petites et moyennes entreprises. Cette perception qui souvent est sujette à biais, du fait d’une mauvaise appréciation, peut se faire à la défaveur des entreprises en besoin de financement. Il s’avère cependant que la plupart des entreprises camerounaises semble relativement jouir d’une « bonne santé » financière, mais le recours au crédit reste problématique. On comprend pourquoi depuis 2015, l’Etat du Cameroun a mis en place l’Agence de Promotion des PME (APME) pour palier à cette limite liée à la difficulté de recourir au crédit auprès des banques. Néanmoins, le problème d’asymétrie de l’information occupe une place centrale dans les décisions d’octroi de crédit au Cameroun. C’est dans ce sens que Ndjanyou (2001) et l’OCDE ??2007), soutiennent que les difficultés que rencontrent les PME à accéder au financement bancaire pourraient être liées à un manque ou à une insuffisance d’informations présentées aux institutions financières. En effet au Cameroun, les banques dans leur relation avec les PME font face à un problème d’information dû à un contexte d’asymétrie forte ??Ndanyou, 2001). Par ailleurs, il faut souligner que les PME les plus exposées au rationnement du crédit bancaire sont plus jeunes (Alexandre et Buisson, 2010), et de plus petites tailles ??OCDE, 2007). Ce qui remet en question la qualité des informations présentées par celles-ci selon le critère taille.

Pour Rougès (2007), malgré la place accordée au risque de contre partie dans les banques, un risque que les informations comptables contribuent à analyser, et malgré leur caractère requis, les données comptables ne sont pas jugées comme des informations de premier ordre et sont systématiquement complétées par d’autres

45 informations privées. Aussi conclut elle, les banquiers s'intéressent plus à la pérennité d'une entreprise qu'au  
46 risque de défaillance. Selon Kim et Rafik (2008), les états financiers ont une considération importante tant  
47 dans les grandes banques que dans les petites. Ajoutent ces auteurs, le niveau d'attestation des états financiers  
48 pourrait avoir une importance significative dans la perception des états financiers dans la décision d'octroi de  
49 crédit tant dans les grandes banques que les petites.

50 Au vue de ces différentes positions autour de l'information comptable et décision d'octroi de crédit bancaire,  
51 notre étude vient s'inscrire à la suite logique et est d'ailleurs une contextualisation des travaux de Rougès (2007)  
52 en France. Ainsi la préoccupation qui est la nôtre est la suivante : au Cameroun, comment est-ce que les banques  
53 perçoivent-elles les états financiers qui leurs sont présentés par les entreprises dans le processus d'octroi de crédit?

54 Cette question centrale pourrait se décliner en des questions subsidiaires comme suit :

55 les informations comptables qui leurs sont fournies, satisfont-elles à leurs attentes ? -les informations  
56 comptables présentent-elles une utilité négligeable pour l'analyse du risque du crédit au vue des autres exigences  
57 de la banque ? et pourquoi?

58 a) La banque dans son rôle de surveillant et de producteur d'informations L'existence même des banques est  
59 liée à leur capacité à traiter des informations. Selon la théorie de l'intermédiation financière, les banques sont une  
60 réponse rationnelle à l'existence d'asymétries d'information sur le marché du crédit (Leland et Pyle, 1977). En  
61 effet, elles sont censées résoudre en partie les problèmes d'aléa moral, mais aussi le problème de l'appropriation  
62 des gains de la création d'information qui limite cette production (Campbell et Kracaw, 1980). Les banques  
63 sont ainsi considérées comme une alternative efficace au marché qui montre de lacunes lorsque l'information  
64 n'est pas parfaite. En l'absence de banques, certains crédits jugés plus risqués que les autres, ne pourraient tout  
65 simplement pas être accordé car le mécanisme de régulation par les prix ne fonctionnerait pas (Rougès, 2007).  
66 En effet, accroître les taux d'intérêt pour couvrir la prime de risque n'est pas efficace, car cela induit des effets  
67 pervers tels que la sélection adverse, les incitations adverses et l'aléa moral (Charlier, 1995). De ce fait, à cause  
68 de l'asymétrie d'information et de l'aléa moral possible des emprunteurs, les prêts doivent être surveillés pour  
69 décourager l'opportunisme.

70 Cependant, une telle surveillance a un coût, en ressources et en temps. Ce coût de la surveillance, qui inclut  
71 l'accès aux informations, est au coeur de l'efficacité bancaire. En effet, une solution pour réduire le coût de la  
72 surveillance est la spécialisation. Ainsi, les banques sont présentées comme des surveillants délégués spécialisés  
73 (Diamond, 1984). Grâce à cette spécialisation qui abaisse leurs coûts de surveillance, les banques sont capables  
74 de prêter quand d'autres types de prêteurs ne le pourraient pas.

75 De plus, en octroyant un crédit, elles révèlent une partie des informations privées auxquelles elles ont pu avoir  
76 accès et envoient ainsi, un signal aux autres parties prenantes de l'emprunteur (mise avant de la théorie du  
77 Signal). Ce dernier rôle de productrices d'information est mis en évidence par plusieurs constats empiriques. Par  
78 exemple, il semble que le cours de bourse d'une entreprise s'apprécie après l'annonce d'un prêt par une banque  
79 (James, 1987 ;Lummer et McConnell, 1989). Cela indique que les annonces de prêts bancaires sont perçues  
80 comme des informations de valeur, en termes de contenu mais aussi de fiabilité: la crédibilité de ces informations  
81 serait assurée par le coût du crédit lié aux réserves bancaires (Fama, 1985).

82 L'efficacité des banques en tant que surveillantes et productrices d'informations peut s'expliquer de différentes  
83 façons. Nakamura (1993) les regroupe en trois grandes catégories. Tout d'abord, il convient de remarquer que  
84 les banques sont souvent des prêteuses uniques, surtout dans le cas de petites entreprises 1 1 Ce constat pourra  
85 toutefois être relativisé en fonction des usages et des cultures . Ce statut de prêteur unique confère à une banque  
86 un accès privilégié à des informations privées. En effet, les entreprises peuvent être tentées de réduire le coût de  
87 leur financement en dévoilant de telles informations à leur futur créancier ??Fama et

## 88 2 II. ncrege heorique T A

89 Lorsque nous partons de cette notion de qualité d'information, nous constatons que Levratto (1996), Ciepły  
90 et Grondin (2000), partant sur les travaux d' Ang (1991), l'avaient pensé lorsqu'ils rappelaient que l'une des  
91 principales raisons expliquant la décision d'octroi de financement par les banques est le niveau d'asymétrie  
92 d'information. Au regard de ce manque de confiance de lapart des banquiers remise en cause de la qualité  
93 des informations comptables, L'objet de notre étude est celui de savoir, si la perception de ces informations  
94 comptables par les banquiers ne pourrait pas influencer la grande ou le peu d'importance accordé au données  
95 comptables lors de la prise décision d'octroi de crédit aux entreprises. 1985). Or, cet accès à des informations  
96 privées est avancé comme explication de l'efficacité des banques (Black, 1975;Fama, 1985).

97 Ensuite, les banques ont généralement un historique de crédit, que ce soit avec l'entreprise emprunteuse elle-  
98 même ou avec d'autres entreprises du même bassin d'activité. Cette idée d'historique renvoie à deux aspects :  
99 à l'expérience cumulée de la banque mais aussi aux informations privées accumulées dans le temps. Cet aspect  
100 semble confirmé par les réactions du marché boursier aux annonces de nouveaux crédits et de renouvellements  
101 de crédits (Lummer et McConnell, 1989;Best et Zhang, 1993).

102 Enfin, les banques bénéficient de synergies entre leurs activités de crédit et leurs autres activités. En effet,  
103 les comptes courants des entreprises emprunteuses sont une source particulièrement intéressante d'informations  
104 privées qui aide la banque dans son activité de surveillance (Fama, 1985;Mester, Nakamura et Renault, 1998).  
105 Différentes activités contribuent également à la diversification des risques (Holland, 1994) et peuvent même  
106 permettre aux banques de lisser les taux d'intérêt pratiqués envers les emprunteurs (Berlin et Mester, 1999).

---

107 Cette courte revue de littérature montre bien qu'un point crucial pour l'efficacité des banques dans le domaine  
108 du crédit est l'accès à des informations privées. Nous ne pouvons en aucun cas en déduire que les informations  
109 publiques, telles les données comptables, soient inutiles dans l'activité bancaire de crédit. Une telle déduction  
110 nous paraîtrait d'autant plus hasardeuse que notre chapitre 1 a montré la capacité des banquiers à utiliser les  
111 informations comptables pour l'analyse du risque de défaillance.

112 Cependant, la théorie de l'intermédiation financière à travers les contrats implicites ne semble pas considérer  
113 les informations publiques comme la source de l'efficacité des banques dans le domaine du crédit. Il s'agit d'un  
114 deuxième élément de réponse, plus théorique cette fois, à notre question de recherche. Puisque les informations  
115 comptables ne sont pas à l'origine de l'avantage des banques en matière de crédit.

116 Au-delà de ces contrats implicites la banque elle-même pourrait être une solution à ce problème d'asymétrie  
117 informationnelle.

### 118 **3 b) Les limites de la banque dans le contrôle de l'information** 119 **: le problème d'asymétrie informationnelle**

120 Le problème d'asymétrie informationnelle est un problème presque universel dans la décision d'octroi de crédit  
121 bancaire aux entreprises. Pourtant, la théorie économique standard a accordé un rôle explicite peu important à  
122 l'information. Dans le modèle de l'équilibre générale par exemple, l'hypothèse l'information parfaite est générale  
123 admise, c'est-à-dire une situation dans laquelle l'information pertinente est équitablement disponible sans délai  
124 et sans coût pour les agents économiques concernés. Cependant, les économistes pensent que cette hypothèse de  
125 l'information parfaite peut dans certains cas, contredire la réalité. C'est le cas par exemple lors d'octroi d'un  
126 crédit bancaire, où l'information joue un rôle très fondamental. Il est donc question pour nous, de présenter  
127 certains auteurs qui ont relevé ce problème d'asymétrie d'information dans la littérature.

#### 128 **4 i.**

129 Le constat d' Akerlof (1970) Akerlof (1970) a fourni une première analyse de l'importance de l'information  
130 dans les mécanismes de marché. Sa principale construction a été de montrer qu'en absence d'hypothèse de  
131 l'information parfaite, certaines conclusions majeures de la théorie économique standard peuvent être remises en  
132 cause, notamment celles relatives à l'équilibre du marché, au bien-être des consommateurs et au développement  
133 des échanges. En considérant à titre illustratif l'exemple du marché des voitures d'occasion, la caractéristique  
134 centrale introduit par Akerlof est celle de l'asymétrie de l'information existant entre l'acheteur et le vendeur, les  
135 vendeurs étant mieux informés que les acheteurs sur les caractéristiques de l'objet de la vente. A partir de cet  
136 exemple Akerlof, montre que l'existence de cette asymétrie d'information sur la qualité des biens en vente, peut  
137 provoquer l'exclusion du marché des biens de bonne qualité et le maintien des biens de mauvaise qualité.

138 L'impossibilité pour les acheteurs de distinguer les biens de bonne qualité des biens de mauvaise qualité,  
139 ne permet pas l'émergence d'un système de prix différenciés selon le niveau de qualité. En raison de la non-  
140 observabilité de la qualité, le prix de marché d'un bien devient indépendant de sa qualité. L'existence d'un même  
141 prix pour plusieurs niveaux de qualité représente en fait une sous-évaluation des biens de bonne qualité et une  
142 surévaluation des biens de mauvaise qualité. Cette situation déclenche un processus de réaction dans lequel, pour  
143 un prix donné, les vendeurs de biens de bonne qualité se retirent du marché. A l'équilibre, ils ne restent que  
144 les biens de mauvaise qualité et les quantités échangées sont inférieures à celles du cas de l'information parfaite  
145 : C'est le phénomène de sélection adverse qui a lieu quand la partie informée 2 , en se basant sur l'information  
146 détenue de façon privée 3 , affecte de façon négative (adverse) le bien-être de la partie non informée 4 et un  
147 segment de la partie informée 5

## 148 **5 Global Journal of Management and Business Research**

149 Volume XX Issue I Version I Year 2020

### 150 **6 ( )**

151 ii.

### 152 **7 La transposition du résultat d'Akerlof (1970) à** 153 **l'intermédiation financière**

154 Transposé à l'intermédiation financière, les prêteurs (banquiers) et les emprunteurs (entreprises) sont également  
155 confrontés au problème d'asymétrie de l'information. En effet, en se référant à l'exemple d'Akerlof ci-dessous,  
156 le banquier est assimilable à l'acheteur et l'entreprise au vendeur dans la mesure où, l'entreprise à besoin des  
157 financements a un avantage informationnel quant à la qualité des informations qu'elle fournit et également  
158 quant à son comportement futur (respect ou non des clauses du contrat) à l'égard du banquier. C'est ainsi que  
159 Williamson (1975) mentionne l'incomplétude des contrats afférentes à toutes les relations contractuelles entre les  
160 parties du contrat. Pour ce dernier, l'incomplétude de contrat donne une marge de manoeuvre aux acteurs et  
161 favorise la mauvaise foi (le comportement opportuniste). Williamson insiste sur l'incertitude comportementale

## 7 LA TRANSPOSITION DU RÉSULTAT D'AKERLOF (1970) À L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

---

162 des parties au contrat qui induit le soupçon d'opportunisme qui porte sur les comportements futurs. En effet,  
163 chacun est supposé agir rationnellement en fonction de son intérêt privé, allant jusqu'à la mobilisation des  
164 capacités de calculs stratégiques incorporant la manipulation des informations ou la manipulation des intentions.  
165 Si les individus n'ont pas tous une attitude opportuniste, rien ne garantit qu'un changement de contexte inopiné  
166 n'encourage un comportement déloyal dans le futur (Williamson et Ouchi, 1981). « L'occasion faisant le Larron »  
167 6 -L'opportunisme ex-ante (avant la passation) du contrat : cet opportunisme est rendu possible par l'asymétrie  
168 d'information entre les parties, ce qui conduit au problème dit de sélection adverse (une partie s'arrange à tromper  
169 l'autre avant la signature du contrat). Comme le montre d'ailleurs Akerlof (1970);

170 , le principe de prudence contractuel se justifie pour fonder le calcul des coûts de transactions (les coûts liées  
171 à la recherche de l'information dans le but d'atténuer l'incertitude).

172 Basée sur la rationalité limitée de Simon et l'absence de confiance dans la négociation des clauses contractuelles,  
173 la théorie du contrat incomplet est sur le fait qu'il est impossible de contractualiser complètement des futurs  
174 partenaires. Car une partie n'est capable de vérifier ex-post l'état réel de certains variables. L'opportunisme (la  
175 tricherie) s'installe dès lors au centre des clauses contractuelles. Cette tricherie repose sur la révélation incomplète,  
176 déformée ou falsifiée de l'information par l'entreprise emprunteuse. On distingue deux formes d'opportunisme:

177 -L'opportunisme ex-post (pendant l'exécution du contrat), cet opportunisme conduit au problème dit de risque  
178 moral (aléa moral). Ici, l'entreprise contracte l'emprunt pour un projet X, et par la suite, l'utilise à d'autres fins.

179 Revue de la Litterature a) Une revue axée sur la qualité de l'état financier dans le processus d'octroi de crédit  
180 Les banquiers sont connus pour être les principaux utilisateurs de l'information comptable. Les grandes banques  
181 comptent sur l'information financière solide, des modèles informatiques et la prise de décision centralisée, comme  
182 base de décision de prêt. Les petites banques, toutefois, s'appuient davantage sur des informations non comptables  
183 collectées par les contacts personnels, les liens communautaires et d'étroites relations de l'emprunteur-prêteur;  
184 parce que les emprunteurs de petites entreprises qui sont les principaux clients de prêt de petites banques  
185 ont tendance à être plus opaques, du point de vue informationnel, que leurs grandes entreprises (Cole et al,  
186 2004;Berger et Udell, 2006). Il est bien connu que les banques commerciales utilisent à la fois l'information  
187 financière et non financière pour leur décision de prêt de décision (Kim et Rafik, 2008). Les agents de crédit  
188 novices sont généralement enseignés à rechercher et à organiser l'information au moyen d'un cadre appelé les cinq  
189 C du crédit (caractère, la capacité, le capital, les conditions et collatéraux), donnant une structure commune  
190 à leurs jugements (Beaulieu, 1994). Comme les grandes banques ont plus de branches qui sont plus dispersés  
191 géographiquement que ne l'ont les petites banques, il devient plus difficile pour les cadres supérieurs de grandes  
192 banques de surveiller le comportement des employés. Les petites banques dépendent plus de l'information non  
193 financière principalement parce que: Il est également bien connu qu'aussi bien les petites banques que les grandes  
194 banques recourent à des informations comptables incluant les déclarations financières personnelles et d'affaires,  
195 dans leurs options d'octroi de prêt (Barret, 1990). Dans cette même veine d'idée, Kim et Rafik (2008) montrent  
196 que les informations comptables ont une considération importante aussi bien dans les grandes banques que dans les  
197 petites. Les banques exigent des états financiers à jour pour gérer les prêts des clients. Plusieurs banques exigent  
198 une certaine forme d'association des auditeurs dans la préparation des états financiers. Certaines banques exigent  
199 un audit ou l'examen tandis que d'autres exigent le rapport par un comptable public certifié. Néanmoins, on ne  
200 sait pas si ces états financiers sont en fait d'une considération importante dans les décisions de prêts des banques,  
201 en particulier des petites banques; ou si les banques l'exigent simplement parce les organismes gouvernementaux  
202 de réglementation prescrivent de tels documents dans le traitement des prêts. b) Une revue axée sur la théorie  
203 du contrôle hiérarchique de Williamson (1967) La différence entre le modèle de prêt des grandes banques par  
204 rapport aux modèles de petites banques peut être expliquée de manière opérationnelle et organisationnelle par  
205 les différences existantes entre les petites et les grandes banques (Cole et al, 2004).

206 Les différences opérationnelles entre les petites et les grandes banques par rapport à la décision de prêts peuvent  
207 s'expliquer par la théorie du contrôle hiérarchique de Williamson (1967). Comme la taille d'une organisation  
208 augmente, elle perd le contrôle entre les hiérarchies successives. Comme les ordres et les directives managériales  
209 sont transmis à des niveaux hiérarchiques successifs, les distorsions augmentent. Par conséquent, une grande  
210 banque a besoin de règles explicites dans le processus de prêt pour éviter les distorsions. Cependant, comme il y  
211 a moins d'intermédiaires entre la direction et les agents de prêts dans les petites banques, la gestion des petites  
212 banques peut impliquer aux agents de crédit plus de discrétion dans le processus d'octroi de crédit (Kim et Rafik,  
213 2008).

214 De même, comme une organisation augmente en taille et en étendue géographique, il devient plus difficile pour  
215 la direction générale de surveiller le comportement des employés, et les problèmes d'agence se posent (Jensen et  
216 Eckling, 1976). Pour maintenir le contrôle sur l'ensemble de l'organisation, les grandes banques doivent établir  
217 des procédures qui seront suivies tout au long de l'ensemble de l'organisation. Par conséquent, les grandes banques  
218 peuvent développer des systèmes d'approbation de prêts qui sont homogènes à travers les branches et le personnel.  
219 Ces systèmes doivent utiliser des informations facilement accessibles et vérifiables sur les emprunteurs, comme les  
220 états financiers d'une entreprise. Cela conduit à une approche de Cookiecutter dans le processus d'approbation  
221 des prêts dans les grandes banques, où les variables financières standards des emprunteurs potentiels affectent  
222 significativement la décision de prêt.

223 En revanche, les petites banques font face aux problèmes d'agence et de contrôle qui sont moins sévères. La  
224 direction peut plus facilement surveiller le comportement des agents de crédit et coordonner les opérations. Les

---

225 petites banques sont plus susceptibles d'avoir des informations privées sur les emprunteurs potentiels en raison  
226 de la proximité et les relations personnelles entre les banquiers et les entreprises.

227 In fine, une analyse de l'approche théorique en rapport avec la perception de l'information comptable  
228 (provenant des entreprises) par les banquiers, permet de recourir à des analyses portant sur la thématique  
229 de l'asymétrie d'information inhérente au modèle principalagent en général, et à la relation banque-entreprise en  
230 particulier. Ce cadre permet également de déployer une analyse axée à la fois sur la qualité des états financiers et  
231 sur la théorie du contrôle hiérarchique en vue de saisir la perception qu'ont les banques des états financiers dans  
232 un processus d'octroi de crédit aux entreprises IV. Les banquiers ont été rencontrés sur leur lieu de travail. La  
233 méthode d'entretien retenue était celle de l'entretien semi-directif. Celle-ci permet de conserver une discussion  
234 relativement naturelle tout en permettant de la recadrer lorsque le besoin s'en fait sentir. Le côté naturel de la  
235 conversation est particulièrement appréciable pour limiter et parfois dépasser la méfiance que peut rencontrer le  
236 chercheur. Chaque entretien a duré environ une heure, parfois plus. La grille d'entretien utilisée devait permettre  
237 d'identifier le processus de crédit au sein de chaque banque, ainsi que les informations requises pour la prise de  
238 décision ; mais aussi la perception des banquiers interrogés par rapport informations comptables qui leur étaient  
239 souvent fournies par les entreprises emprunteuses.

240 Tous les entretiens ont été rédigés à l'exception de trois: ces trois entretiens sur la permission des enquêtés  
241 ont été plutôt enregistrés (entretiens 2, 3 et 4), certains avaient démarré sur une base informelle dans laquelle  
242 une demande d'enregistrement aurait été mal venue (entretiens 7 et 8) et les autres ont carrément refusés  
243 l'enregistrement. Les entretiens pour lesquels nous avons essuyé un refus ont été recueillis par écrit de la  
244 façon la plus exhaustive possible et retranscrits le soir même de l'entrevue afin de limiter au maximum la perte  
245 d'information.

246 En plus d'avoir codé dans cette étude le nom des banques dans un souci de confidentialité, nous avons également  
247 codé les noms des répondants des différentes banques objets de notre étude pour la même raison. Cependant,  
248 en vue d'identifier la banque d'appartenance des répondants, il nous est semblé impérieux en plus d'utiliser  
249 les abréviations M. et Mme, respectivement pour Monsieur et Madame, d'y adjoindre le code de la banque  
250 correspondante.

251 En outre, en vue montrer la pertinence de nos résultats, conformément aux exigences de la méthode d'analyse  
252 par étude de cas comme précisé par Gagnon (2009), nous avons jugé nécessaire de préciser le niveau de poste  
253 du répondant, sa formation académique de base, son nombre d'années de travail dans le métier de la banque, la  
254 durée de l'entretien et aussi la nature du recueil 7 Toujours pour plus de précision, nous avons indiqué les dates  
255 et les horaires des différents entretiens avec les mandataires des différentes banques. Ces indications ne sont pas  
256 fortuites dans la mesure où elles nous permettent de situer d'un point de vue temporaire notre étude de terrain.  
257 Plus important encore, elles nous permettent de montrer la relative disponibilité de nos interlocuteurs. A ce  
258 propos, il convient de voir dans le tableau ci-dessous (tableau 3) que les entretiens avaient lieu soit au moment  
259 de la pause, soit en fin de journée quand les activités étaient moins denses, soit encore sur rendez-vous . 8 7  
260 Parmi les types de recueil, on comptait des informations dactylographiées (ou rédigées) et des enregistrements. 8  
261 Cette précision réaffirme la pertinence de nos entretiens en insistant sur l'idée selon laquelle ils étaient planifiés  
262 à l'avance, de commun accord entre les répondants et nous.

263 . Le processus de traitement des données a suivi la démarche d'une analyse qualitative, à savoir la  
264 retranscription, le codage et le traitement des données. Par la suite nous avons procédé à une analyse sémantique  
265 et statistique.

## 266 8 Resultats a) Les conditions de satisfaction des informations 267 comptables

268 i.

## 269 9 La satisfaction des banquiers par rapport aux états financiers 270 fournis par les entreprises

271 Le graphique suivant met en exergue une insatisfaction de la majorité des banquiers par rapport aux informations  
272 comptables, notamment par rapport aux états financiers qui leurs sont présentés pour des demandes de crédit.  
273 Cette majorité représente 55% de l'ensemble des personnes interrogées, qui situe leur satisfaction entre 25 et 50%.

274 Une analyse des réponses des banquiers par rapport à leurs attentes, en ce qui concerne les états financiers,  
275 nous permettait de présager déjà ce résultat :

13 M.B.3 : "LES CERTIFICATIONS SONT D'UNE GRANDE IMPORTANCE POUR NOUS CAR MALGRÉ TOUT, NOUS FAISONS CONFIANCE AUX PERSONNES AGRÉÉES POUR LE FAIRE; LES CAS DE TRICHERIE DES GRANDES SOCIÉTÉS SONT POUR NOUS DES CAS EXCEPTIONNELS QUE NOUS NE POUVONS PAS PRENDRE COMME UNE RÈGLE" M.B.4 : "ON NE PREND PAS LES BILANS DE QUARTIER, TOUT DOIT ÊTRE CERTIFIÉ; ET LORS DU TRAITEMENT, S'IL Y A UNE INCOHÉRENCE, NOUS RENVOYONS LE DOSSIER DE DEMANDE DE CRÉDIT" M.B.9 : "QUAND LES ÉTATS SONT CERTIFIÉS, C'EST DÉJÀ BON PAR RAPPORT AUX ÉTATS NON CERTIFIÉS, MAIS COMME CE N'EST PAS LE SEUL ÉLÉMENT, CE N'EST PAS BLOQUANT DANS TOUS LES CAS. IL NOUS ARRIVE SOUVENT DE RENVOYER POUR CERTIFICATION QUAND IL Y A DES INCOHÉRENCES FLAGRANTS." M.B.10 : "NOUS ACCORDONS UNE IMPORTANCE AUX ÉTATS FINANCIERS CERTIFIÉS, CAR ILS SONT PLUS CRÉDIBLES; PUISQU'AYANT FAIT L'OBJET DE CERTIFICATION D'UN EXPERT."

présentés ne correspondent pas à nos attentes parce qu'ils sont souvent biaisés en fonctions des objectifs à atteindre » M.B.4 : « Les états financiers qui nous sont souvent présentés ne correspondent pas toujours à nos attentes. Dans la majorité des cas, il y a des problèmes à corriger et qui ne sont pas toujours dus à la mauvaise foi de l'emprunteur, mais plutôt à cause de son ignorance. C'est pour cela que nous jouons

## 12 ii. La place des états financiers certifiés dans les décisions d'octroi de crédit : une analyse sous le prisme de la confiance

Une analyse des réponses des interlocuteurs (banquiers) sur la place qu'ils accordent aux états financiers certifiés et partant de l'insatisfaction de la plupart des banquiers à ce propos, nous a permis de ressortir les opinions suivantes:

13 M.B.3 : "Les certifications sont d'une grande importance pour nous car malgré tout, nous faisons confiance aux personnes agréées pour le faire; les cas de tricherie des grandes sociétés sont pour nous des cas exceptionnels que nous ne pouvons pas prendre comme une règle" M.B.4 : "On ne prend pas les bilans de quartier, tout doit être certifié; et lors du traitement, s'il y a une incohérence, nous renvoyons le dossier de demande de crédit" M.B.9 : "Quand les états sont certifiés, c'est déjà bon par rapport aux états non certifiés. Mais comme ce n'est pas le seul élément, ce n'est pas bloquant dans tous les cas. Il nous arrive souvent de renvoyer pour certification quand il y a des incohérences flagrants." M.B.10 : "Nous accordons une importance aux états financiers certifiés, car ils sont plus crédibles; puisqu'ayant fait l'objet de certification d'un expert."

Ainsi nous pouvons établir, à travers une appréciation des idées émises par certains banquiers sur le rôle qu'ils accordent à la certification des états financiers, que cette certification occupe une place importante dans la mesure

---

316 où elle permet de donner une certaine crédibilité aux informations fournies par les entreprises demandeuses de  
317 crédit.

318 Pour d'autres répondants, malgré le caractère souvent douteux de la certification de certains états financiers,  
319 elle vaut mieux que rien:

320 **14 M. B.11 :” Bien que les états financiers certifiés ne reflètent**  
321 **pas toujours la réalité, nous préférons quand même qu'ils**  
322 **soient certifiés et surtout par des experts agréés. ”**

323 Dans la même veine d'idées, c'est-à-dire celle de la crise de confiance en cette certification, certains Fort de toutes  
324 les considérations qui précèdent, nous sommes amenés à nous interroger sur la place que les banquiers accordent  
325 aux états financiers certifiés dans les opérations de demande de crédits des entreprises.

326 iii.

327 **15 La chance d'avoir du crédit dans l'hypothèse de la fiabilité**  
328 **des informations comptables**

329 Le graphique suivant nous montre que, lorsqu'on suppose que la satisfaction des banquiers est bonne en ce  
330 qui concerne les informations comptables, les chances pour une entreprise de se voir accorder du crédit sont  
331 importantes et varient dans un intervalle de 50 à 75%. Pour cet intervalle, les opinions sont exprimées à 73% de  
332 l'ensemble des interlocuteurs. Il faut cependant noter qu'aucun banquier n'accorde entièrement confiance à ces  
333 informations comptables dans leurs décisions d'octroi de crédit bancaire.

## 334 **16 Conclusion**

335 Au Cameroun, comment est-ce que les banques perçoivent-elles les états financiers qui leurs sont présentés par  
336 les entreprises dans le processus d'octroi de crédit? Telle était la question centrale à conclusions de cette étude  
337 permettent d'infirmer la première proposition de recherche. En effet, il ressort de notre analyse que de manière  
338 générale, la satisfaction qu'ont les banquiers interrogés par rapport aux informations comptables qui leurs sont  
339 présentées n'est pas bonne. Comme justificatif à cet état des faits, il est mis en avant le caractère souvent  
340 douteux de la fiabilité desdites informations qui leurs sont présentées en vue de bénéficier du crédit bancaire.  
341 Les conclusions de cette étude nous permettent également d'infirmer la deuxième proposition de recherche. A  
342 cet effet, force est de reconnaître sur la base des résultats de nos analyses que, l'information comptable occupe  
343 une place moins importante que les autres exigences dans l'analyse du risque bancaire. Il nous a par exemple  
344 été permis de constater que le mobile principal de cette importance moindre serait le problème du manque de  
345 cohérence que constatent les banquiers dans les informations comptables qu'ils reçoivent. Selon eux ce problème  
346 d'incohérence s'explique soit par une ignorance du dirigeant de l'entreprise de la comptabilité elle-même, ou soit  
347 par des manipulations de ces informations que font ces dirigeants en fonction de leurs objectifs à atteindre et au  
348 détriment des banquiers. Ce constat fait en sorte qu'ils (les banquiers) préfèrent mettre en avant la relation de  
349 confiance qui pour eux, semble plus importante que l'information comptable elle-même dans la décision d'octroi  
350 de crédit. Ce constat corrobore les résultats de la plus part des études antérieures. A ce propos comme le souligne  
351 Alaoui (2014) travaillant sur le crédit bancaire dans l'économie marocaine, on n'en est plus à une relation de  
352 transaction mais à une approche relationnelle.

353 Ces deux conclusions nous permettent de répondre à la question centrale de cette étude en disant qu'elle  
354 n'est pas bonne puisque les banques se méfient des informations comptables qu'elles reçoivent pour l'analyse du  
355 risque bancaire. Comme recommandations en vue d'améliorer la perception des banquiers par rapport aux états  
356 financiers qui leurs sont présentés par les entreprises: a) Nous pensons que l'Etat doit obliger les entreprises quel  
357 que soit leurs catégories à certifier leurs états financiers par des experts agréés. b) Nous pensons aussi que les  
358 dirigeants des entreprises doivent renforcer leurs connaissances en matière de gestion comptable.

359 Cependant, cette étude présente un certain nombre de limites. Malgré l'examen de différentes sources  
360 d'information et l'utilisation de plusieurs procédés méthodologiques, la crédibilité et la scientificité des résultats

## 16 CONCLUSION

---

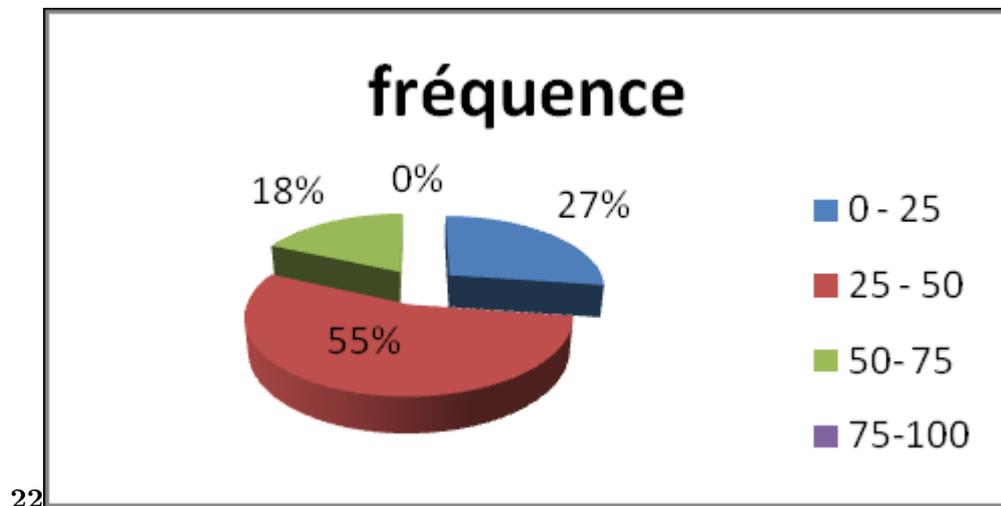
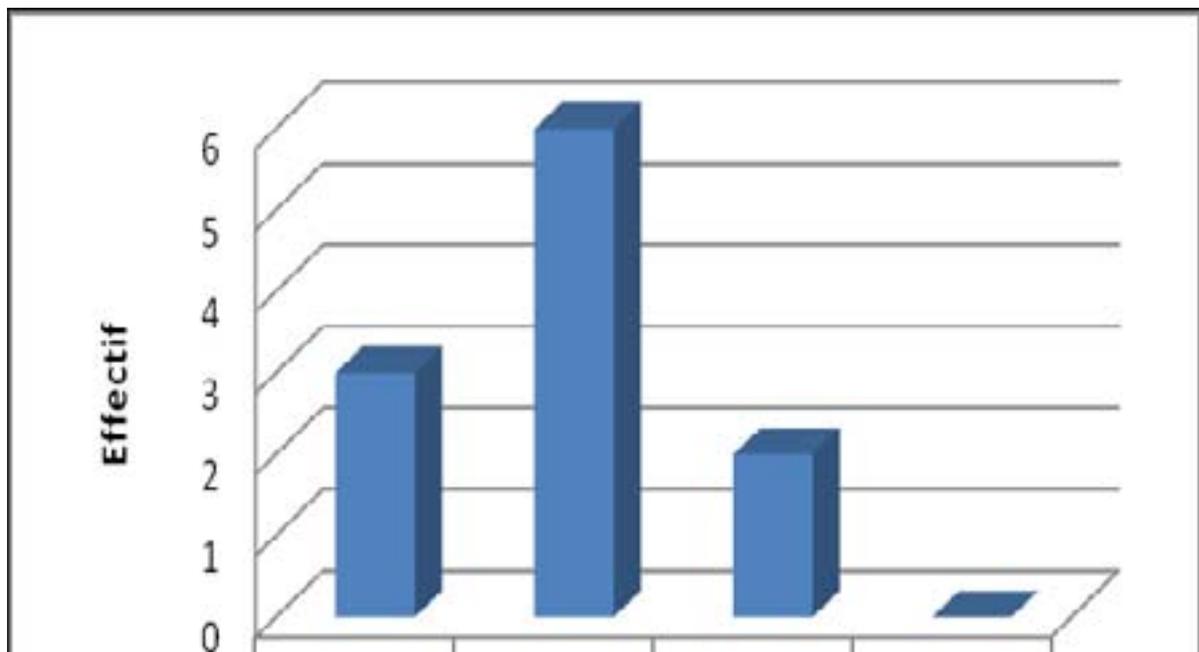


Figure 1: Jensen, 22 Global



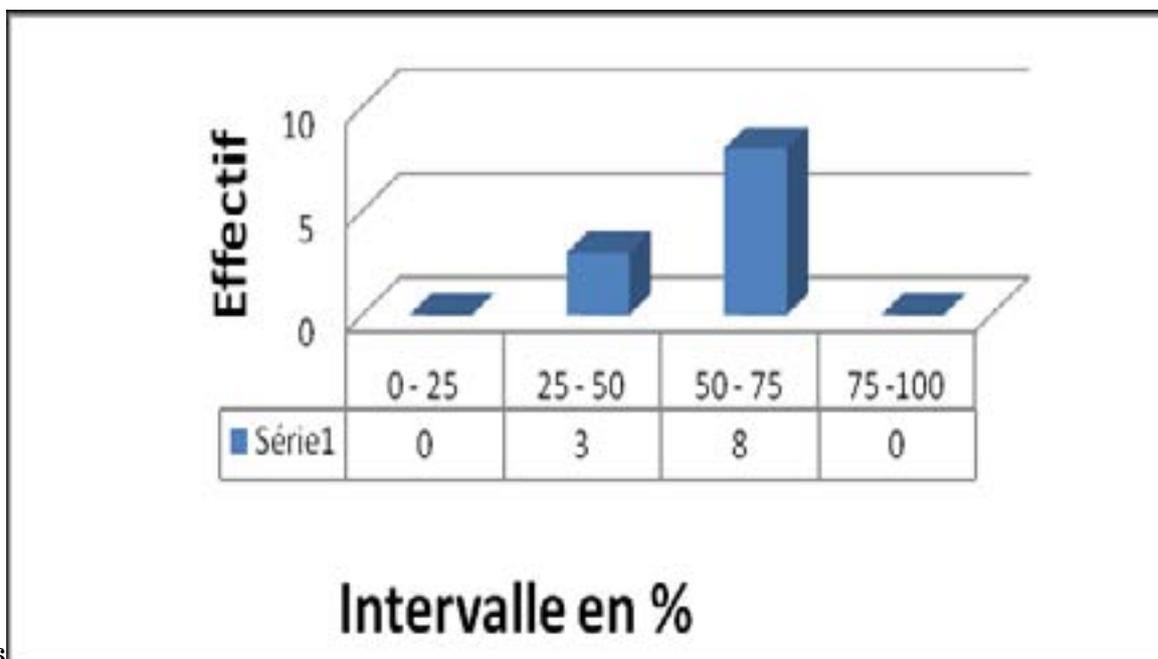
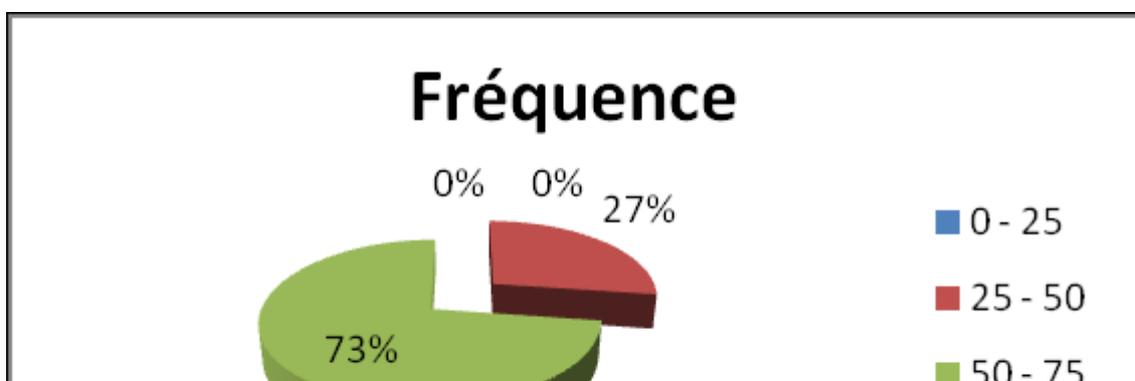


Figure 3: 26 Global



## 16 CONCLUSION

---

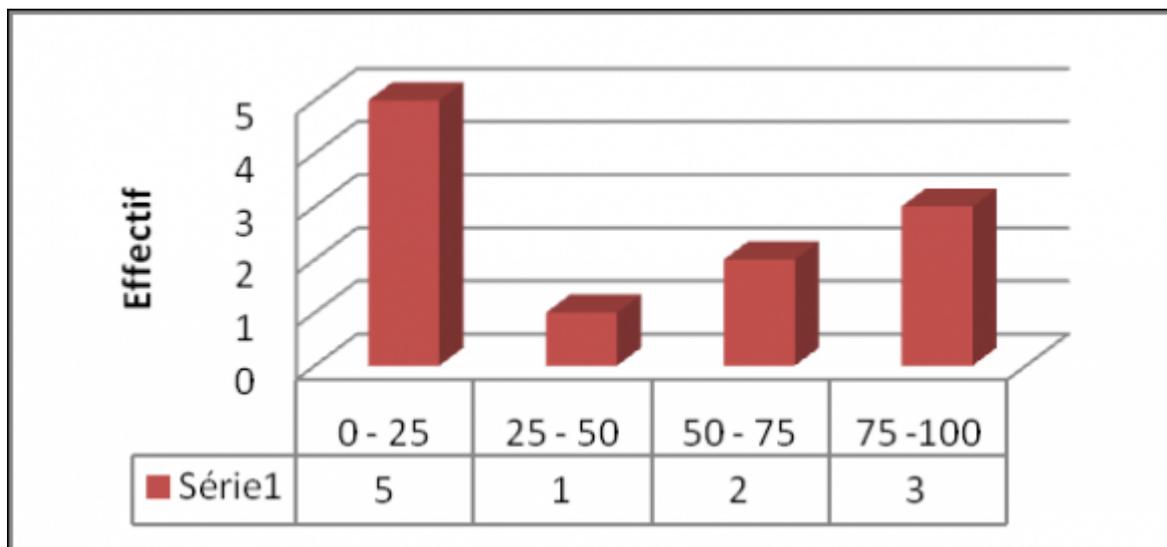
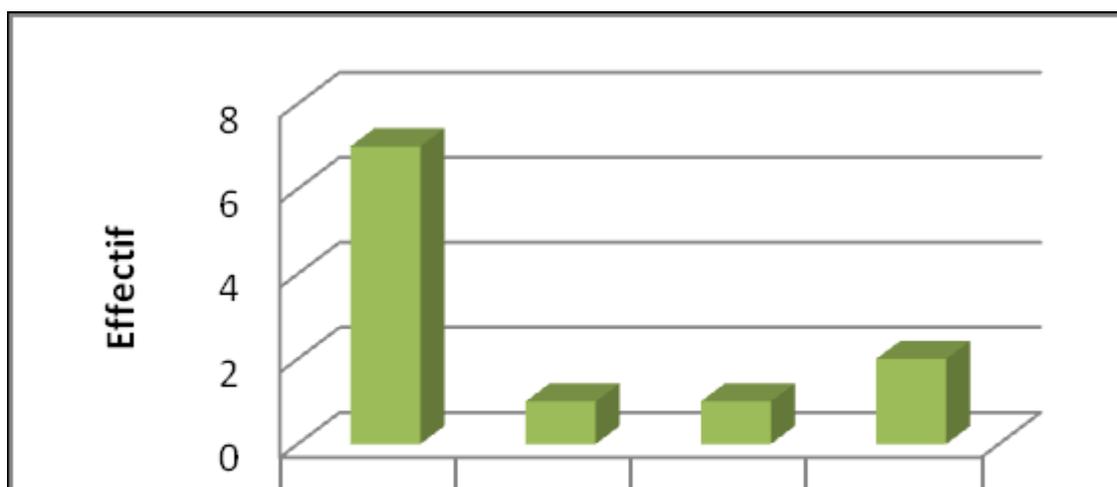


Figure 5:



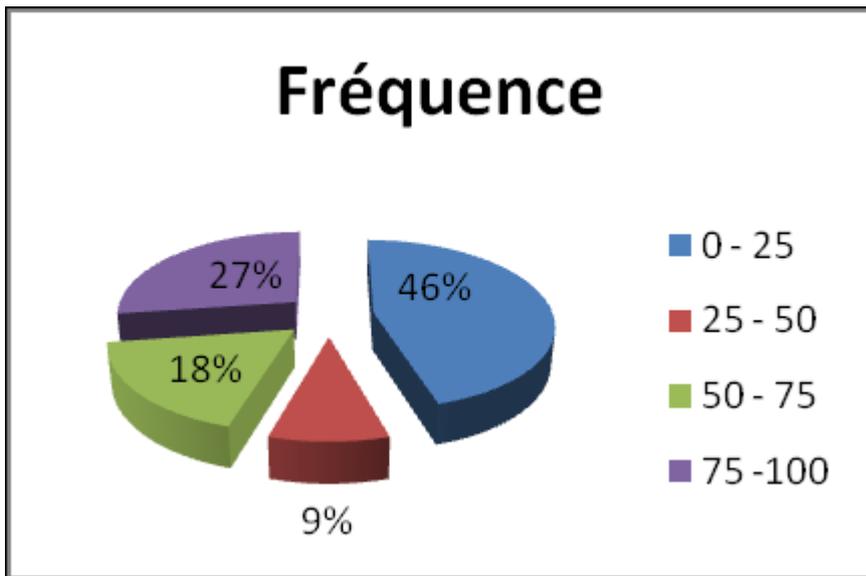


Figure 7:

## 16 CONCLUSION

---

B.7	Mme B.7	Rédigé	Chef d'agence/Analyste de crédit mais plus commerciale	BAC+5 en Gestion et technique commerciale	25 mn	8ans	19/05/2019 à 11h 30
B.8	M. B.8	Rédigé	Chef d'agence	BAC+5 en technique bancaire et établissement financier	47 mn	8 ans	19/05/2019 à 15h00
B.9	M. B.9	Rédigé	Analyste de crédit	BAC+3 en banque et BAC+5 en MBA	43 mn	7 ans	19/05/2019 à 11h 35
B.10	M. B.10	Rédigé	Chef d'agence	BAC+4en gestion	32 mn	25 ans	16/05/2019 à 14h 30
B.11	Mme B.11	Rédigé	Chef d'agence	BAC+5 gestion et technique bancaire	45 mn	19 ans	23/05/2019 à 9h 44

Source: de l'auteur à partir des interviews

V.

Tableau 1: Récapitulatif des entretiens et transcription des participations

Banque	Interlocuteur	Recueil	Titre/Poste	Formation de base	Durée	Ancienneté dans la banque	Date et heure de l'entretien
	B.1	M. B.1	Rédigé	Chef d'agence	BAC +4 en science	1h 27mn	6 ans 23/03/2019 à 15h 15
	B.2	M. B.2	Enregistré	Chef d'agence	BAC+5 en Science de gestion	50 mn	6 ans 16/05/2019 à 11h 7
	B.3	M. B.3	Enregistré	Directeur régional		1h04mn	30 ans 17/05/2019 à 12h 42
	B.4	M. B.4	Enregistré	Chef d'agence Analyste de crédit des entreprises	BAC+5 en technique bancaire et	38 mn	20 ans 17/05/2019 à 15h 16
	B.5	Mme B.5	Rédigé	gestionnaire des comptes	BAC+5 en finance comptabilité	52 mn	2 ans 18/05/2019 à 10h 10

- 
- 366 [Berger ()] 'A more complete conceptual framework for SME finance'. A Berger , Udell , G . *Journal of Banking*  
367 *and Finance* 2006. 30 p. .
- 368 [Cowen and Et Page ()] 'A note on the use of selected nonfinancial ratio variables to predict small-business loan  
369 performance'. S Cowen , A Et Page . *Decision Sciences* 1982. 13 p. .
- 370 [Best and Et Zhang ()] 'Alternative Information Sources and the Information Content of Bank Loans'. R Best ,  
371 H Et Zhang . *The Journal of Finance* 1993. 68 p. .
- 372 [Morse ()] *Approches to qualitative quantitative methodological triangulation' Nursing Research, N0 40*, J M Morse  
373 . 1991. p. .
- 374 [Black ()] 'Bank Funds Management in an Efficient Market'. F Black . *Journal of Financial Economics* 1975. 2  
375 p. .
- 376 [Holland ()] 'Bank Lending Relationship and the Complex Nature of Bank-Corporate Relations'. J Holland .  
377 *Journal of Business Finance & Accounting* 1994. 21 p. .
- 378 [Feldman ()] *Banks and a big change in technology called credit scoring*, R Feldman . 1997.
- 379 [Ndjanyou et al. ()] *Camerounaise: l'exigence d'une analyse spécifique du risque*, L Ndjanyou , ; « Risque ,  
380 Incertitude , P M E Financement Bancaire De La . 2001. Upper Montclair, New Jersey. p. 7043.
- 381 [Mester et al. ()] *Checking accounts and bank monitoring*, L J Mester , L I Nakamura , M Et Renault . 1998.  
382 Federal Reserve Bank of Philadelphia. p. . (Working Paper)
- 383 [Beaulieu ()] 'Commercial lenders' use of accounting information in interaction with some credibility'. P Beaulieu  
384 . *Contemporary Accounting Research* 1994. 10 (2) p. .
- 385 [Cole et al. ()] 'Cookie Cutter vs. Character: The micro structure of small business lending by large and small  
386 banks'. R Cole , L Goldberg , L Et White . *Journal of Financial and Quantitative Analysis* 2004. 39 (2) p. .
- 387 [Treacy and Carey ()] 'Credit Risk Rating at Large U. S. Banks'. W F Treacy , M S Carey . *Federal Reserve*  
388 *Bulletin*, 1998. 84 p. . (n°2 Novembre)
- 389 [Berlin and Et Mester ()] 'Deposits and Relationship Lending'. M Berlin , L J Et Mester . *The Review of*  
390 *Financial Studies* 1999. 12 p. .
- 391 [Elyasiani and Et Goldberg ()] E Elyasiani , R Et Goldberg . *Relationship lending: a survey of the literature*,  
392 2004.
- 393 [Evrard et al. ()] Y Evrard , B Pras , Et Roux . *Etudes et recherché en marketing*, 2000. (3e Edition Dunod)
- 394 [Diamond ()] 'Financial Intermediation and Delegated Monitoring'. D W Diamond . *Review of Economic Studies*  
395 1984. 51 p. .
- 396 [Kim and Rafik ()] 'Financial Statements, Attestation Level and Lending Decision by Small Banks'. J N Kim ,  
397 E Z Rafik . *Southwest Business and Economics Journal* 2008. 2007-2008. California State University
- 398 [Lummer and Mcconnell ()] 'Further Evidence on the Bank Lending Process and the Capital-Market Response  
399 to Bank Loan Agreements'. S L Lummer , J J Mcconnell . *Journal of Financial Economics* 1989. 25 (1) p. .
- 400 [Charlier ()] *Information et conditions de banque, thèse de doctorat*, P Charlier . 1995. Université de Strasbourg
- 401 [Campbell and Et Kracaw ()] 'Information Production, Market Signalling, and the Theory of Financial Inter-  
402 mediation'. T S Campbell , W A Et Kracaw . *The Journal of Finance* 1980. 35 p. .
- 403 [Leland and Pyle ()] 'Informational Asymmetries, Financial Structure, and Financial Intermediation'. H E  
404 Leland , D H Pyle . *Poids des asymétries informationnelles et aléa de moralité dans les relations entre*  
405 *banques et PME "*, LATAPSES UMR, n°42, 1977. 1996. 32 p. . (Levratto)
- 406 [Alexandre and Buisson ()] *L'impact de la crise sur le rationnement du crédit au PME françaises*, H Alexandre ,  
407 H Buisson . 2010. (Cahier de recherche de DRM n°06-2010)
- 408 [Gagnon ()] 'L'étude de cas comme methode de recherché: comment assurer la véracité des resultants?'. Gagnon  
409 . *Actes du deuxième colloque international francophone*, (s du deuxième colloque international francophone)

## 16 CONCLUSION

---

- 421 [Fama and Jensen ()] ‘Organizational forms and the investment decisions’. E F Fama , M C Jensen . *Journal of*  
422 *Financial Economics* 1985. 14 (1) p. .
- 423 [Egli ()] ‘Progressive lending as an enforcement mechanism in microfinance Programs’. D Egli . *In Review of*  
424 *Development Economics* 2004. 8 p. .
- 425 [Rapport annuel 2007. Les éditions de l’OCDE ()] *Rapport annuel 2007. Les éditions de l’OCDE*, (Paris, France)  
426 2007.
- 427 [Roy ()] *Recherche sociale de la problématique à la collecte de données (5e éd, S N Roy . 2009. Québec. p. .*  
428 *Presses de l’Université du Québec (L’étude de cas)*
- 429 [Berger ()] ‘Relationship lending and lines of credit in small firm finance’. A Berger , Udell , G . *Journal of*  
430 *Business* 1995. 68 p. .
- 431 [Cieply and Et Grondin ()] ‘Résultats d’une enquête exploratoire’. S Cieply , M Et Grondin . spécificité des  
432 banques dans le contrôle des risques -PME. 2000. (Proposition de communication pour les 17èmes Journées  
433 internationales de l’économie Monétaire et Bancaire 7,8 et 9 juin)
- 434 [Whiteman (1998)] *Small banks say one-on-one beats credit scoring models*, L Whiteman . 1998. October 8.  
435 *American Banker*. p. 13.
- 436 [Berger ()] *Small business credit availability and relationship lending: the importance of bank organizational*  
437 *structure*, A Berger , Udell , G . 2002. Royal Economic Society. 112 p. .
- 438 [Ang ()] *Small business Uniqueness and the Theory of Financial Management*, J C Ang . 1991. (in the journal  
439 of Small Business Finance, Volume1, Issue 1)
- 440 [James ()] ‘Some Evidence on the Uniqueness of Bank Loan’. James . *Journal of Financial Economics* 1987. 19  
441 p. .
- 442 [Akerlof ()] ‘The market of lemons: qualitative uncertainty and the market mechanism’. G Akerlof . *Quarterly*  
443 *Journal of Economics* 1970. 89 p. .
- 444 [Williamson and Ouchi ()] ‘The Markets and Hierarchies Perspectives: origins, implications, prospects’. O E  
445 Williamson , W G Ouchi . *Perspectives on organization Design and Behavior*, A Van De Ven, W Joyce (ed.)  
446 (New York) 1981. Wiley. p. .
- 447 [Danos et al. ()] ‘The Use Of Accounting Information in Bank Lending Decision’. P Danos , D L Holt , E A  
448 ImhoffJr . *Accounting Organizations and Society* 1989. 14 p. .
- 449 [Ebben ()] *Think global, borrow local*, J Ebben . 2004. (Inc. com)
- 450 [Barret ()] ‘What bankers want to know before granting a small business loan?’. G Barret . *Journal of Accountancy*  
451 1990. 169 (4) p. .
- 452 [Fama ()] ‘What’s Different About Banks?’. E F Fama . *Journal of Monetary Economics* 1985. 15 (1) p. .